



**Donnez-vous
les moyens d'agir**



SPL

La DGFIP a organisé le 25 février un groupe de travail consacré au SPL et particulièrement au recouvrement des produits locaux avec le détail des évolutions réglementaires passées et futures.

Il n'y a pas de nouveautés majeures sur le sujet. Cependant, la CFTC DGFIP en a profité pour redire les difficultés quotidiennes des postes comptables et, à nouveau, proposer des solutions de bon sens pour remédier aux problèmes les plus flagrants.

Un échange entre l'administration et les OS a ensuite suivi sur les « Centres de Services Communs ». Malgré l'intérêt de l'échange, les organisations syndicales non signataires du PCRR (Solidaires, CGT et FO) ont quitté la salle après leurs déclarations. **Conformément à ses valeurs de dialogue et de syndicat constructif, la CFTC est restée autour de la table afin d'échanger de façon pragmatique ce qui ne signifie pas accepter tout et n'importe quoi. !**

Rappelons que le Centre de Service Commun est né de la volonté de donner un cadre à des expérimentations de télétravail et de renfort ponctuel qui se déroulent actuellement dans différents départements.

Pour la CFTC l'idée est séduisante si elle s'arrête à ce niveau. De façon ponctuelle, le télétravail, peut ainsi permettre à un agent de l'EDR de ne pas se déplacer à l'autre bout du département tout en assurant ses missions dans de bonnes conditions.

Mais la DG veut toujours plus ! Elle souhaite élargir l'activité des CSC à toutes les missions SPL d'un poste comptable (visa et paiement des mandats, visa et recouvrement y compris contentieux des titres de recettes, comptabilité, opérations complexes etc...)

Pour la CFTC DGFIP, Le désir de l'administration semble être de vouloir vider les postes comptables de toutes leur substance !

Le CSC sera soit un service en direction locale, soit un autre poste comptable. Le tout bien évidemment sans transfert de responsabilité entre comptables.

Il est difficile de croire que des agents en poste comptable soient moins « productifs ou qualifiés » que les agents des CSC. Alors quel est le gain en termes d'emploi ?

La CFTC refuse de cautionner un dispositif qui vise à démanteler le réseau des postes comptables et à supprimer des emplois sous couvert de gains illusoires d'efficacité.

Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES

6 rue Louise Weiss

Bâtiment Condorcet – Télédoc 322

75013 PARIS

TEL 01 44 97 32 74

WWW.cftc-dgfi.fr

cftcdgfi@gmail.com